

## le 10 octobre, rassemblé.e.s pour la culture

### Sortir des logiques de boucs émissaires

### **pour construire un service public de qualité et attractif !**

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : rétablissement du gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120.000 suppressions d'emplois sur les trois versants de la Fonction publique.

*Nos organisations exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s, par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence ; un vrai plan de lutte contre la précarité et l'octroi des moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de service public.*

L'annonce de la poursuite des politiques de suppression d'emplois dans la Fonction publique ne correspond en rien aux fortes attentes de nos concitoyens et à la satisfaction des besoins sociaux. Au ministère de la Culture, la suppression de près de 900 postes entre 2012 et 2016 dans nos services et établissements a déjà considérablement détérioré les conditions de travail et abîmé la santé des personnels. **Or, 160 nouvelles suppressions sont déjà programmées au Ministère de la Culture pour 2018 ...**

### « Action publique 2022 »

### **une nouvelle réforme de l'Etat qui n'est pas au service de la culture !**

A ces annonces négatives, vient s'ajouter un nouveau projet de réforme de l'Etat dénommé « *Action publique 2022* ».

Dès le 9 août, dans la lettre de mission à l'adresse de Françoise Nyssen, et par la suite dans une lettre à ses ministres, le chef du gouvernement détaille le calendrier et annonce la couleur. Pour appuyer la réflexion, un comité *ad hoc* sera créé et pourra être conduit à proposer des réformes structurelles sur « *le périmètre souhaitable des politiques publiques, le niveau de portage le plus pertinent pour chacune d'entre elles, la suppression des chevauchements de compétences, des transferts entre collectivités, au secteur privé, voire des abandons de missions* ». Chaque ministre présentera un **plan de transformation ministériel** en Conseil des ministres d'ici l'été 2018.

Ces réformes structurelles devraient être accompagnées d'économies importantes et participer à la réduction de 3 % de la part des dépenses publiques dans le PIB en 2022. Pour l'Etat et ses opérateurs, il est demandé de trouver 10 milliards d'euros d'économies pour 2020-2022 en plus des mesures mises en place pour 2019, et plus de 37 000 emplois ETP à supprimer pour atteindre l'objectif du candidat Macron de 50 000 suppressions d'emplois dans la Fonction publique de l'Etat.

Dans la présentation de son budget 2018, Françoise Nyssen rappelle : « *Conformément aux engagements du Gouvernement, le ministère de la Culture participe à la dynamique de modernisation de l'Etat et des politiques publiques dans le cadre de la démarche « Action publique 2022 ». A ce titre, il engagera dès 2018 des réformes structurelles avec l'appui du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP). Elles visent à simplifier les organisations, libérer les énergies et faire en sorte que le ministère ait vraiment les moyens d'accompagner les projets dans tous les territoires, au service de tous les publics. Ce mouvement de transformation concernera aussi bien l'administration centrale, les services déconcentrés que les opérateurs et les sociétés de l'audiovisuel public. Les effectifs du ministère, notamment en administration centrale, diminueront* ». Françoise Nyssen sera auditionnée avant la fin de l'année sur ces propositions de réformes structurelles.

Bien qu'interpellée sur ce projet lors du comité technique ministériel du 3 octobre dernier, la ministre ne s'est pas attardée sur le sujet, pas plus que son directeur de cabinet ou le secrétaire général. Il faudrait pourtant un peu de courage à nos éminents responsables s'ils veulent mettre en œuvre des politiques publiques culturelles affichant des ambitions de transformation sociale. Nos organisations restent ouvertes à tout débat ; encore faudrait-il qu'il y ait débat. Les actuels choix politiques de la ministre vont encore appauvrir les capacités d'agir de notre ministère au service des besoins de culture de notre société sur l'ensemble du territoire et il n'est pas question pour la ministre d'en débattre.

***La responsabilité publique en matière de culture doit être réaffirmée pour renforcer et renouveler les politiques de protection du patrimoine, de soutien à la création, de démocratisation et d'innovation culturelles, mais aussi pour « soustraire la culture à l'emprise des affaires » ! C'est pourquoi nos organisations appellent à la grève et à manifester le 10 octobre pour l'ouverture de négociations salariales, des créations d'emplois statutaires et le renforcement du service public de la culture.***

Paris, le 7 octobre 2017